



- À son actif : des réalisations concrètes au sein de l'OIQ

- On a tenu promesse et nous avons réalisé ce que nous avons prévu :
  - « Les bottines ont suivi les babines »
- Présente à toutes les réunions du conseil d'administration pour prendre une part active aux débats et décisions, en arrivant bien préparée et ouverte à des échanges constructifs.
- J'ai participé activement à l'élaboration de la Planification stratégique afin que les grandes orientations et les cibles qui en découlent permettent à notre Ordre de devenir un exemple en matière de protection du public (ma Vision : devenir la référence).
- Une réalisation concrète et plus que pertinente est la mise en œuvre d'un tout nouveau questionnaire d'inspection professionnelle (auto-évaluation) qui permettra de rejoindre plus d'ingénieurs : 2000 questionnaires plus 3000 inspections.
  - Maintenant 5000 interventions/année auprès des ingénieurs afin de valider leur pratique pour une meilleure protection du public. Et ce n'est que le début !
- Comme ancienne présidente du comité TI, je me fais un devoir de suivre de très près la mise en œuvre du plan stratégique TI. Les systèmes de l'OIQ sont vétustes et non conviviaux et en fonction des investissements importants requis (plusieurs millions de \$), je travaille à la détermination de bons choix en matière de gestion des actifs TI.
- Comme membre du Comité des requêtes, j'ai la chance de prendre connaissance des récriminations d'ingénieurs qui ne sont pas satisfaits des décisions prises à leur égard. Je me fais un devoir de bien analyser les dossiers afin de prendre une décision éclairée, impartiale et juste envers le membre.

Mes priorités:

- Se concerter et mobiliser toutes les parties prenantes au Québec afin que le législateur priorise une révision de la Loi sur les ingénieurs qui date de 1964;
  - Dès plus obsolète pour assurer la prise en compte de l'évolution des types de génie et des pratiques actuelles;
- Être assurée que tous les finissants et les ingénieurs juniors actuellement inscrits au Tableau de l'Ordre adhèrent au nouveau programme des Candidats à la profession des ingénieurs (CPI) :
  - Pour être mieux préparés à pratiquer le génie;
- Ne jamais revenir sous tutelle et prendre les moyens pour maintenir une gouvernance saine et demeurer proactif pour améliorer la protection du public;

« Il y a ceux qui voient les choses telles qu'elles pourraient être et se disent pourquoi pas ! »